

Conclusions 2022 du département du Travail des États-Unis

sur les pires formes de travail des enfants

Burkina Faso

En 2022, le Burkina Faso a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le 12 septembre 2022, les autorités ont adopté un protocole de transfert en collaboration avec l'ONU, qui considère les enfants soldats comme des victimes et ordonne aux responsables publics de les faire transférer aux services sociaux par les forces de sécurité s'ils sont détenus à la suite d'opérations militaires. Elles ont également mis au point une application mobile pour les inspecteurs du travail, qui fournira des données et informations en temps réel sur le travail des enfants dans l'ensemble du pays, et traduit leur liste de travail dangereux des enfants en cinq langues locales. Enfin, elles ont adopté le Plan stratégique 2023-2027 pour la prévention et l'élimination du travail des enfants et du travail forcé dans la chaîne de valeur du coton, du textile et de l'habillement. Toutefois, au Burkina Faso, des mineurs sont assujettis aux pires formes de travail des enfants, notamment dans l'agriculture et l'exploitation sexuelle commerciale, parfois des suites de la traite des personnes. Des enfants font aussi des travaux dangereux dans le secteur de l'orpaillage artisanal. Le Code du travail n'identifie pas les travaux légers que les enfants peuvent effectuer. Par ailleurs, le gouvernement manquait de ressources pour faire respecter la législation sur le travail des enfants et n'a pas publié d'informations sur ses efforts en matière d'application de la législation sur le travail et du droit pénal.

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Veiller à ce que la législation précise les travaux légers que les enfants ont la permission d'effectuer.	2016 – 2022
Application	Augmenter le nombre d'inspecteurs du travail de 180 à 209 pour assurer une couverture appropriée de la population active, qui compte environ 8,4 millions de personnes.	2009 – 2022
	Veiller à ce que les responsables de l'application du droit du travail reçoivent assez de ressources humaines et financières pour remplir leurs missions, notamment en effectuant un nombre d'inspections adéquat et en assurant le suivi après les inspections préliminaires de manière à vérifier la prise de mesures de réparation après mise en demeure de respecter les obligations relatives au droit du travail.	2009 – 2022
	Publier des statistiques sur les activités d'application du droit du travail, y compris le financement de l'Inspection du travail, le nombre d'inspecteurs du travail employés, le nombre et le type	2009 – 2022

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	d'inspections du travail effectuées, le nombre d'infractions à la législation sur le travail des enfants constatées, le nombre de sanctions imposées et d'amendes perçues, le nombre d'inspections effectuées sur les lieux de travail, le nombre d'inspections de routine et ciblées effectuées et si des inspections inopinées ont été menées.	
	Établir un mécanisme pour tenir un registre de tous les appels reçus par la ligne d'assistance téléphonique gratuite pour la protection de l'enfance du gouvernement, publier des données sur ce mécanisme et suivre les affaires de travail des enfants pour leur prise en charge par les organismes de répression ou les prestataires de services sociaux.	2015 – 2022
	Veiller à ce que les organismes d'application du droit pénal et les premiers intervenants suivent uniformément les procédures standard d'identification et d'orientation des victimes pour leur prise en charge.	2016 – 2022
	Publier des statistiques sur les efforts en matière d'application du droit pénal, notamment les formations dispensées aux enquêteurs judiciaires et le nombre d'enquêtes, d'infractions constatées, de poursuites lancées, de condamnations et de sanctions prononcées.	2016 – 2022
	Veiller à ce qu'un mécanisme d'orientation réciproque pour prise en charge existe entre les autorités pénales et les services sociaux et soit opérationnel.	2019 – 2022
	Prendre des mesures actives, notamment s'assurer du fonctionnement d'un mécanisme, afin de veiller à ce que des enfants ne soient pas incarcérés abusivement, détenus avec des adultes, sanctionnés ou victimes de maltraitances uniquement en raison d'actes illégaux commis directement en raison de leur assujettissement aux pires formes de travail des enfants, notamment comme enfants soldats.	2020 – 2022
Coordination	Veiller à ce que les organes de coordination disposent de ressources adéquates, telles que des ordinateurs et de l'électricité, pour remplir leurs missions.	2015 – 2022
	Améliorer les processus et procédures de coordination et de collaboration entre les ministères, les services de répression et les services sociaux.	2019 – 2022
Politiques gouvernementales	Veiller à ce que des mesures soient prises pour mettre en œuvre les principales politiques relatives au travail des enfants,	2020 – 2022

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	notamment la Stratégie nationale de protection des enfants, et publier les résultats des mesures mises en œuvre au cours de la période visée par le présent rapport.	
Programmes sociaux	Glaner et publier des données sur l'envergure et la nature du travail des enfants de manière à informer les politiques et les programmes.	2022
	Créer un programme social pour veiller à ce que les enfants vulnérables notamment déplacés internes aient accès à l'éducation, et ainsi réduire leur risque d'exposition aux pires formes de travail des enfants.	2020 – 2022
	Améliorer l'accès à l'éducation en éliminant les frais liés à la scolarité et d'autres coûts tels que les uniformes, en augmentant le nombre d'écoles et d'enseignants dans les zones rurales, en assurant l'accès à des transports abordables, et en mettant un terme aux violences dans les écoles.	2010 – 2022
	Veiller à ce que tous les enfants soient enregistrés à la naissance et que les déplacés internes aient accès aux papiers nécessaires pour avoir accès aux services sociaux, notamment à l'éducation.	2010 – 2022
	Veiller à ce que des mesures soient prises pour mettre en œuvre les programmes sociaux fondamentaux de lutte contre le travail des enfants au cours de la période visée par le présent rapport et publier des informations sur ces mesures.	2020 – 2022
	Développer les programmes existants pour qu'ils s'attaquent pleinement au travail des enfants dans la production du coton et l'orpillage.	2009 – 2022
